



Certified General
Accountants
Comptables généraux
accrédités

**L'Association des comptables généraux accrédités du Canada
Allocution présentée devant le Comité sénatorial spécial sur le vieillissement**

Le 26 mars 2007

Le discours prononcé fait foi.

Madame la Présidente, Honorables Sénateurs et Sénatrices,

Au nom de l'Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA-Canada), je vous remercie infiniment de donner aux CGA l'occasion d'exprimer leur point de vue. Soulignons que CGA-Canada compte 68 000 membres, qui sont touchés personnellement et professionnellement par les questions soulevées dans la présente allocution. En outre, les CGA ont publié, ces dernières années, un certain nombre de rapports de recherche, notamment sur les régimes de retraite, le vieillissement de la population et la productivité.

Il s'agit de sujets complexes et étroitement liés, qui doivent être pris en considération simultanément. Notons que les thèmes de la condition humaine, du bien-être de la population et du déploiement des ressources humaines sont au cœur des certains des plus grands défis à relever actuellement au Canada.

Le Canada, comme les autres nations industrialisées, doit se renouveler s'il veut relever le défi de la mondialisation croissante des marchés. Il doit adopter des stratégies proactives, et il appartient à ses législateurs d'élaborer de telles stratégies dès maintenant, et non dans 10 ans. Autrement, le pays serait forcé de constamment rattraper le terrain perdu et pourrait prendre un retard lourd de conséquences.

Lorsqu'on se penche sur les données démographiques qui permettent de comprendre — et d'ainsi peut-être relever — le défi que représente le vieillissement de la population, et de la main d'œuvre en particulier, on constate que ces données sont inquiétantes. Même si l'âge médian des Canadiens et Canadiennes est inférieur à celui des habitants de la plupart des autres pays du G8, le vieillissement des *baby-boomers*, combiné à la baisse prolongée des taux de fécondité depuis l'après-guerre, annonce une augmentation notable de l'âge médian.

Les prévisions démographiques pointent invariablement vers une augmentation constante de l'âge médian de la population canadienne. On prévoit que la population d'âge actif, au Canada (généralement entre 15 et 64 ans), diminuera proportionnellement. Grosso modo, le nombre de personnes âgées d'au moins 65 ans devrait surpasser celui des personnes d'au plus 14 ans d'ici 2015. En 2030, il y aura environ neuf millions de Canadiens et Canadiennes âgés d'au moins 65 ans!

Même s'il y a lieu d'être inquiet, peut-être même effrayé, c'est un défi à la mesure d'une société et d'une économie robustes si les employeurs, les travailleurs et les gouvernements adoptent des mentalités moins traditionnelles.

Au début du mois, le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, a déclaré devant la chambre de commerce de Calgary que grâce à l'excellente situation financière du Canada et à son faible taux d'inflation, le pays disposait de la souplesse nécessaire pour affronter quelque événement que ce soit. Cela dépendra toutefois de la santé à long terme de l'économie nationale.

À la fin de janvier, le ministre des Ressources humaines et du Développement social, Monte Solberg, a déclaré lors d'une conférence du Forum des politiques publiques, à quelques pâtés de maisons de l'endroit où nous nous trouvons cet après-midi, que les *baby-boomers*

devraient songer à repousser leur retraite afin d'aider le Canada à compenser la pénurie croissante de main-d'œuvre.

Le ministre suggérait entre autres d'améliorer la formation, de bonifier le soutien du revenu, de raccourcir les semaines de travail et de stimuler l'immigration. La dernière option présente des difficultés d'ordre éthique. En effet, le Canada peut-il « s'approprier » les meilleurs éléments étrangers même si c'est au détriment de leur pays d'origine, qui a également besoin d'eux pour construire et maintenir son économie? D'un autre côté, puisque le pays est déjà en concurrence avec d'autres pays pour ce qui est de former, d'attirer et de retenir les travailleurs qualifiés, serait-il réaliste d'écouter sa conscience à cet égard?

D'ailleurs, avec ce que nous savons aujourd'hui, n'est-il pas temps d'aider les travailleurs âgés à maintenir un emploi lucratif? Une telle stratégie, en plus d'être intrinsèquement liée à la productivité et à l'adaptabilité du pays, permettrait aux personnes qui le désirent de rester actives, de continuer à se sentir utiles et de faire un travail rémunéré.

Dans l'immédiat, on pourrait commencer par redéfinir le terme « travailleurs âgés ». De plus en plus de gens réalisent que l'âge est bien plus que l'addition des années, comme peuvent en témoigner de nombreux membres du Sénat. Les sénateurs doivent obligatoirement prendre leur retraite à 75 ans mais l'âge limite a été aboli pour le reste de la population. Le budget présenté par le ministre des Finances, Jim Flaherty, lundi dernier, contenait des propositions utiles relatives aux impôts et à la pension. Il faut adoucir les stigmates de l'âge et estomper la notion voulant que l'âge magique de 65 ans soit celui du retrait de la vie productive. Il n'est pas question de diminuer les droits et les avantages, mais d'éliminer les obstacles, les mesures de désincitation et la discrimination, même s'ils ne sont pas imposés intentionnellement. Cela dépasse la portée des programmes sociaux, mais nous espérons qu'une politique gouvernementale aidera à changer la perception du public au sujet de l'âgisme et de la retraite.

L'éducation et la formation sont essentielles à l'établissement d'une main-d'œuvre qui s'adapte facilement. Le Canada doit se préparer pour une ère au cours de laquelle la plupart des personnes s'attendent à être formées en continu au cours de leur vie professionnelle, à acquérir de nouvelles habiletés et même à changer de carrière complètement. Selon certains, cette ère aurait déjà commencé.

Cela dit, le nombre décroissant de jeunes travailleurs met en évidence la nécessité de valoriser nos travailleurs expérimentés et formés, qui sont maintenant dans la cinquantaine et la soixantaine et qui constituent encore une ressource considérable. Il est évident que nombre d'entre eux veulent continuer de travailler au-delà de ce qui est traditionnellement considéré comme l'âge de la retraite. Il devient donc nécessaire de retirer — ou au moins diminuer, à court terme — les innombrables obstacles législatifs, réglementaires, politiques et fiscaux qui se dressent devant eux. Il faut aussi éliminer la retraite obligatoire, promouvoir une certaine souplesse dans les milieux de travail qui tiennent compte des « parcours de vie » et changer les pratiques de recrutement.

Les régimes de retraite et d'avantages sociaux doivent être repensés. Les employeurs doivent faire davantage pour améliorer les connaissances de leurs travailleurs et engager plus de travailleurs âgés. CGA-Canada a observé que les entreprises canadiennes investissent 7 % de moins en formation à l'interne qu'elles le faisaient il y a moins de 10 ans. Grâce à des

programmes de mentorat, qui étaient autrefois l'épine dorsale de la mise à niveau des jeunes travailleurs, les entreprises éviteraient de perdre le précieux capital intellectuel que possèdent les travailleurs âgés.

On peut dire sans exagérer que si le pays n'adopte pas des mesures vigoureuses à cet égard, et ce, dans tous les aspects de la société, l'avenir du Canada en tant que nation commerçante pourrait être en péril. La baisse de la capacité concurrentielle du Canada, dans certains secteurs clés, a miné la productivité globale du pays. Cette baisse repose sur le faible investissement, mentionné précédemment, dans le capital humain.

Il n'est pas question de productivité mais de durabilité. Le Canada peut moderniser son système de soins de santé et ses programmes sociaux en passant d'une méthode de paiement des services au fur et à mesure à un système de « comptes d'épargne-santé », qui permettrait de transférer des fonds aux provinces et aux territoires en se basant sur leurs caractéristiques respectives. Si on accentuait la prévention pour changer les attitudes et les comportements, si on modifiait les réseaux de santé intégrés afin de combler les lacunes et si on réformait les soins primaires afin d'optimiser les soins gériatriques, on pourrait améliorer beaucoup de choses. Les résultats seraient meilleurs pour la clientèle, et les coûts des soins en établissement diminueraient. Qui plus est, cela apporterait plus de cohésion à la précieuse gamme de services déjà offerts. Les Canadiens et Canadiennes pourraient ainsi vieillir en santé, prévenir certaines maladies et obtenir des services d'évaluation, des traitements et des soins améliorés.

La réalité, c'est que la plupart des gens, aujourd'hui, ont du mal à s'y retrouver dans les programmes sociaux et le système de soins de santé. Il y a de nombreux ordres de gouvernement, chacun ayant des mandats différents — qui parfois se chevauchent — et même des personnes qui utilisent le Web sans difficulté s'y retrouvent péniblement. Même lorsque l'information est centralisée, les gens ne savent pas exactement ce qui a préséance sur quoi.

Pour compliquer les choses, il faut aussi assurer une certaine équité intergénérationnelle. Les personnes jeunes ont encore besoin de formation et de soutien. Les personnes expérimentées et formées, qui ont vieilli, sont frustrées de n'être toujours pas admissibles aux programmes qu'elles ont contribué à financer, ou mécontentes que leurs avantages aient diminués. Cela influence très certainement la condition humaine.

Pour que l'économie du Canada demeure vivante et que le pays reste concurrentiel, productif et prospère, il faut investir dans la formation et l'innovation. De nombreuses personnes croient que les taxes et les impôts, comme source de revenu pour le gouvernement, ont atteint un point de saturation. Par conséquent, la meilleure solution pour le gouvernement serait peut-être de permettre à la population vieillissante de contribuer à une société libre de mesures de dissuasion et de priorités concurrentes en matière de politique, et de continuer d'offrir les soins de santé et les services sociaux dont la population canadienne a besoin. CGA-Canada est d'avis que de telles mesures sont raisonnables et auraient un effet positif.

Madame la Présidente, Honorables Sénateurs et Sénatrices, je vous remercie de nouveau de nous avoir donné la chance de nous exprimer sur la question. Nous félicitons le Comité sénatorial spécial pour son excellent travail et nous lirons avec grand intérêt ses conclusions et ses recommandations.